

## Demande de référencement comme opérateur de marquage BICYCODE®

### Identification de l'opérateur

Raison sociale :

N°SIRET :

Association :  Membre de la FUB :  Société privée :  Collectivité / service public :

Autre :  (préciser) :

### Informations internes FUB

**Quelles sont les coordonnées de la/des personne(s) référente(s) pour le marquage ?** A contacter pour les besoins d'informations et de fonctionnement du service de marquage.

Nom/prénom – fonction :

Adresse :

Tel :

Mail :

**Quelle sera l'adresse de livraison des packs de marquage BICYCODE® ?**

**Quelle sera l'adresse de facturation (si différente) ?**

**Quel est le nombre de machines de gravure, marque, modèle, utilisés ?**

**Etes-vous propriétaires de la/les machines à marquer ?** oui / non

**Si non, qui en est propriétaire ?**

## Informations à destination du public

**A quel (s) endroit (s) effectueriez-vous du marquage ?** - informations dédiées au grand-public – qui figureront sur les sites internet gérés par la FUB [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org) et [www.fub.fr](http://www.fub.fr) et éventuellement les pages de réseaux sociaux gérés par la FUB et dédiés au référencement BICYCODE – A des fins de visibilité de votre service de marquage.

Adresse :

\*Service / personne à contacter pour toute demande de renseignement de clients ou usagers :

Tel :

\*Mail :

Site internet :

Page Facebook :

Page Twitter :

**A quel public vous adresseriez vous?** (ex : tout public – réservé à votre clientèle / vos adhérents / résidents du territoire de la collectivité / personnel de votre entreprise, etc..)

## **Le marquage se fera-t-il de façon ponctuelle, régulière, immédiate, sur rendez-vous?**

(Merci de préciser vos réponses)

*\*Si possible un nom de service, une adresse mail générique, afin de ne pas faire figurer de données personnelles accessibles au grand public sur nos cartes de référencement publiées sur nos sites internet. Ces données figureront sur les sites internet [www.fub.fr](http://www.fub.fr) et [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org)*

## Conditions générales de référencement et d'utilisation de vos données

J'accepte  je n'accepte pas :

> que les coordonnées mentionnées dans ce formulaire soient utilisées par la FUB dans le cadre des actions d'informations et de communication internes avec son réseau d'opérateurs BICYCODE® : questionnaire du bilan annuel du marquage – lettre d'information BICYCODE® du réseau des opérateurs (5 / an) – communications sur l'évolution du fonctionnement du BICYCODE® – éventuel contact pour les besoins de service après vente de la part d'un usager ou d'une partie prenante du service de marquage. Ces coordonnées ne seront pas transmises à des tiers ne faisant pas partie du réseau d'associations ou de partenaires de la FUB et à des fins commerciales.

J'accepte  je n'accepte pas :

> que les données, y compris à caractère personnelles, renseignées dans la rubrique, informations à destination du public figurent sur les supports mentionnés et ce tant que ma structure sera référencée comme opératrice de marquage BICYCODE®

Le retrait de l'autorisation peut à tout moment être demandé en écrivant à [bicycode@fub.fr](mailto:bicycode@fub.fr).

- Avant de commencer à marquer : **lire, signer, et vous engager à respecter et faire respecter par toute personne en charge du marquage agissant pour votre compte, la "notice nouvel opérateur "** : le mode d'emploi des opérateurs permettant de : respecter les consignes, les méthodes de marquage et donner les bons conseils aux cyclistes, leur permettant de bénéficier du service offert de façon optimale.

Un exemplaire de ce document qui vous sera fourni est à conserver et à communiquer à chaque personne en charge du marquage et/ou en contact avec le client. **Un exemplaire est à retourner approuvé et signé à la FUB par le référent marquage Bicycode au sein de votre structure. Cela conditionne l'activation du référencement. Tout manquement important constaté dans le respect de ce mode d'emploi pourra être constitutif d'un retrait du référencement.**

- Un bilan du nombre de vélos gravés doit être communiqué une fois par an à la FUB (en fin d'année civile)

- Tout changement de modalités dans l'activité de marquage (coordonnées, lieu, etc.) doit également être communiqué, à fins de mises à jour d'informations internes FUB et de celles publiées via le site internet [bicycode.org](http://bicycode.org)

- Ce formulaire dûment complété est à retourner à la FUB, par courrier (FUB - 12 rue des Bouchers, 67000 Strasbourg), par e-mail ([bicycode@fub.fr](mailto:bicycode@fub.fr))

- La FUB vous contactera dans les plus brefs délais pour suite à donner à votre demande.

- Votre référencement sera activé dès votre première commande de kits de marquage BICYCODE®

**Cachet de l'établissement, date et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »**